

---

---

**Pneumatiques (série à marquage  
«équivalent nappes») et jantes pour  
tracteurs et machines agricoles —**

**Partie 1:  
Désignation et cotes des pneumatiques  
et profils de jantes approuvés**

iTeh STANDARD PREVIEW  
(standards.iteh.ai)

**AMENDEMENT 1**

*Tyres (ply rating marked series) and rims for agricultural tractors and  
machines —*

*Part 1: Tyre designation and dimensions, and approved rim contours*

*AMENDMENT 1*



## iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/3994baa2-3d41-43ea-b401-469c84de5a3f/iso-4251-1-2005-amd-1-2012>



### DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO 2012

Droits de reproduction réservés. Sauf prescription différente, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'ISO à l'adresse ci-après ou du comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office  
Case postale 56 • CH-1211 Geneva 20  
Tel. + 41 22 749 01 11  
Fax + 41 22 749 09 47  
E-mail [copyright@iso.org](mailto:copyright@iso.org)  
Web [www.iso.org](http://www.iso.org)

Publié en Suisse

## Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les Normes internationales sont rédigées conformément aux règles données dans les Directives ISO/CEI, Partie 2.

La tâche principale des comités techniques est d'élaborer les Normes internationales. Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence.

L'Amendement 1 à l'ISO 4251-1:2005 a été élaboré par le comité technique ISO/TC 31, *Pneus, jantes et valves*, sous-comité SC 5, *Pneus et jantes pour machines agricoles*.

*iTeh STANDARD PREVIEW*  
*(standards.iteh.ai)*  
ISO 4251-1:2005/Amd 1:2012  
<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/3994baa2-3d41-43ea-b401-469c84de5a3f/iso-4251-1-2005-amd-1-2012>

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

[ISO 4251-1:2005/Amd 1:2012](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/3994baa2-3d41-43ea-b401-469c84de5a3f/iso-4251-1-2005-amd-1-2012)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/3994baa2-3d41-43ea-b401-469c84de5a3f/iso-4251-1-2005-amd-1-2012>

# Pneumatiques (série à marquage «équivalent nappes») et jantes pour tracteurs et machines agricoles —

## Partie 1: Désignation et cotes des pneumatiques et profils de jantes approuvés

### AMENDEMENT 1

Page 2, 4.3.3

Remplacer la totalité de l'énoncé par ce qui suit:

«Le code de classification I, tel que spécifié dans l'ISO 4251-4, doit être marqué sur le flanc du pneumatique et peut être accompagné de l'inscription facultative «IMP» ou «IMPLEMENT» ou du suffixe SL.

EXEMPLE

4.00-12 IMP

4.00-12

IMPLEMENT

4.00-12SL

IMPLEMENT»

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/3994baa2-3d41-43ea-b401-469c84de5a3f/iso-4251-1-2005-amd-1-2012>

Ajouter le paragraphe suivant après 4.4:

**«4.5 Pictogramme indiquant la pression de gonflage maximale afin de caler le talon (facultatif)**

L'inscription «XXX kPa MAX» sur le pictogramme (Figure 1) indique la pression de gonflage à froid qui ne doit pas être dépassée pour caler le talon lors du montage du pneumatique. La valeur de la pression de gonflage est déterminée par le fabricant de pneumatiques.

Le pictogramme doit être marqué sur les deux flancs du pneumatique.

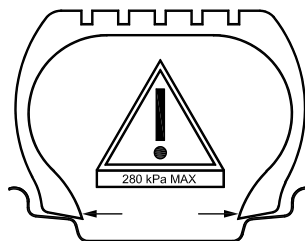


Figure 1 — Pictogramme de pression de gonflage maximale — Exemple»

Ajouter les cotes suivantes:

Cotes en millimètres

Désignation dimensionnelle du pneumatique	Code de largeur de la jante de mesure	Cotes théoriques du pneumatique neuf		Cotes du pneumatique en service	
		Grosueur de boudin	Diamètre extérieur <sup>a</sup>	Grosueur de boudin maximale hors tout	Diamètre extérieur hors tout <sup>b</sup>
8.3 – 38 8.3 – 44	7.00	211	1 351 1 503	228	1 374 1 526
9.5 – 22 9.5 – 38 9.5 – 42 9.5 – 44 9.5 – 48	8.00	241	997 1 404 1 505 1 556 1 658	260	1 024 1 430 1 532 1 582 1 684
11.2 – 20 11.2 – 42	10.00	284	1 002 1 561	307	1 032 1 591
12.4 – 46	11.00	315	1 718	340	1 751
13.6 – 26 13.6 – 48	12.00	345	1 285 1 819	373	1 311 1 855
18.4 – 46	16.00	467	1 958	504	2 006

iTeh STANDARD-PREVIEW  
(standards.iteh.ai)

ISO 4251-1:2005/Amd 1:2012  
<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/3994baa2-3d41-43ea-b401-469c84de5a3f/iso-4251-1-2005-amd-1-2012>

Ajouter une note de bas de page «d» aux cotes 30.5L – 32 et VA35.5L – 32. Ajouter les cotes DH30.5L – 32 et DH35.5L – 32, comme suit:

Cotes en millimètres

Désignation dimensionnelle du pneumatique	Code de largeur de la jante de mesure	Cotes théoriques du pneumatique neuf		Cotes du pneumatique en service	
		Grosueur de boudin	Diamètre extérieur <sup>a</sup>	Grosueur de boudin maximale hors tout	Diamètre extérieur hors tout <sup>b</sup>
30.5L – 32 <sup>d</sup>	27.00	775	1 820	837	1 881
VA30.5L – 32	27.00	775	1 820	837	1 881
DH35.5L – 32	31.00	902	1 980	974	2 051
VA 35.5L – 32 <sup>d</sup>	31.00	902	1 980	974	2 051

<sup>d</sup> Les jantes VA ne sont pas interchangeables avec les jantes DH ou DH-H, DH-B, DH-HB ou DWM.

## iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)

Supprimer le Tableau 3 et modifier la numérotation des tableaux suivants en conséquence.

[ISO 4251-1:2005/Amd 1:2012](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/3994baa2-3d41-43ea-b401-469c84de5a3f/iso-4251-1-2005-amd-1-2012)

Page 10, Tableau 7 <https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/3994baa2-3d41-43ea-b401-469c84de5a3f/iso-4251-1-2005-amd-1-2012>

Ajouter les cotes suivantes au nouveau Tableau 6:

Désignation dimensionnelle du pneumatique	Rayons index <sup>a,b</sup> mm
9.5 – 22	475
9.5 – 42	725
13.6 – 26	600
13.6 – 46	825
18.4 – 46	925

Supprimer la dimension du pneumatique 7.2 et ajouter les dimensions VA30.5L et DH35.5L avant VA35.5L, puis réviser les profils de jante approuvés dans le nouveau Tableau 9 et ajouter une note de bas de page «e», comme suit:

**Tableau 9 — Pneumatiques pour roues motrices de tracteurs agricoles — Profils de jante approuvés**

Code de la section du pneumatique	Code du diamètre de la jante	Profils de jantes approuvés <sup>a</sup>
9.5	22, 24, 32, 36, 38, 44, 48	W11, W12
13.6	42	W7, W8, W12A
18.4	24, 26, 28, 36, 38, 48	W15A, W15L, W16A, W16L, DD16
20.8	34, 38, 42	W16A, W16L, W17L, W18L, W18A, DD16, DD18
23.1	26, 30, 34	DW18, DW18A, DW20A, DW20B, MW20A
24.5	32	DW20A, DW20B, TW20, DW21A, DW21B, DH21, DH21H, TW21
28L	26	DW23A, DW23B, TW23, DW25A, DW25, TW25
30.5L <sup>e</sup>	32	DW27A, DW27B, DH27, DH27H, TW27
VA30.5L <sup>e</sup>	32	27VA
DH35.5L	32	DH31, DH31H, DH31B, DH31HB, 31DWM
VA35.5L <sup>e</sup>	32	31VA

<sup>e</sup> Les jantes VA ne sont pas interchangeables avec les jantes DH ou DH-H, DH-B, DH-HB ou DWM.

Remplacer le titre et l'alinéa d'introduction de l'Annexe A par ce qui suit:

**Pneumatiques de diamètres nominaux de jante affectés des codes 15.3, 16.1 et pneumatiques pour tracteurs de petites tailles**

Les caractéristiques techniques des anciens pneumatiques normalisés de diamètres nominaux de jante affectés des codes 15.3, 16.1, ainsi que celles des pneumatiques pour tracteurs de petites tailles, sont indiquées dans les Tableaux A.1 à A.9.



Ajouter un nouveau Tableau A.2 et modifier la numérotation des tableaux suivants en conséquence:

**Tableau A.2 — Pneumatiques pour roues directrices de tracteurs agricoles (structure diagonale, hauteur de section normale) — Désignation dimensionnelle, jantes de mesure et cotes**

Cotes en millimètres

Désignation dimensionnelle du pneumatique	Marquage facultatif de la dimension	Cote de largeur de la jante de mesure	Cotes théoriques du pneumatique neuf		Cotes du pneumatique en service	
			Grosueur de boudin	Diamètre extérieur <sup>a</sup>	Grosueur de boudin maximale hors tout	Diamètre extérieur hors tout <sup>b</sup>
18.4 – 16.1	—	16.00	467	1 137	505	1 181

<sup>a</sup> Le diamètre extérieur minimal hors tout du pneumatique neuf doit être calculé sur la base d'une tolérance de -3 % sur la hauteur de section théorique.

<sup>b</sup> Valeurs basées sur des pneumatiques avec code de classification R-1. Le fabricant de tracteurs doit observer que des pneumatiques à sculptures épaisses, et des diamètres extérieurs augmentés en conséquence, peuvent être utilisés.

Page 19, Tableau A.3

Ajouter les cotes suivantes au nouveau Tableau A.4:

**Tableau A.4 — Pneumatiques pour machines agricoles (structure diagonale, hauteur de section basse) — Désignation dimensionnelle, jantes de mesure et cotes**

Cotes en millimètres

Désignation dimensionnelle du pneumatique	Code de largeur de la jante de mesure	Cotes théoriques du pneumatique neuf			Codes du pneumatique en service		
		Grosueur de boudin	Diamètre extérieur <sup>a</sup>		Grosueur de boudin maximale hors tout	Diamètre extérieur hors tout	
			Roues non motrices	Roues motrices		Roues non motrices	Roues motrices
16.5L – 16.1	14.00	419	1 024	—	457	1 075	—